**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse
**Band:** 110 (1965)
**Heft:** 8

**Rubrik:** Chronique française

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

surtout pour celui qui reste soldat. Si l'objecteur de conscience au point de vue religieux veut œuvrer pour Dieu, ce n'est pas seulement pendant quatre mois qu'il doit le faire, mais bien pendant toute son existence.

Concluons. Le chrétien réaliste de 1965 doit agir dans toutes les situations. Se défendre par l'esprit, mais garder le contact avec la terre en montrant d'une façon réelle que nous voulons rester les maîtres de nos destinées.

Le chrétien réaliste de 1965 lutte pendant toute son existence pour diminuer les risques d'un conflit par son aide aux pays dans le besoin, en donnant une part de sa vie pour apporter à ces peuples les avantages de ses connaissances et de sa technique.

Lieutenant J.-P. Droz

---

*Chronique française*

## Réaménagement des camps de manœuvre en France

Il est notoire que les pays de l'Europe occidentale, et notamment l'Allemagne, la Hollande et la Suisse, ne disposent plus de terrains de manœuvre pour l'entraînement de leurs forces selon les normes d'une guerre atomique. L'espacement à l'intérieur des unités et entre les unités s'est accru de quatre à cinq fois. Comme il est toujours possible d'aménager quelque peu la manœuvre, c'est néanmoins le triple de l'espace d'autrefois dont il faut disposer. La plus petite des grandes unités, la brigade, a besoin seule, pour se déployer, d'un carré de 10 km de côté. Pour s'y rendre avec tous ses véhicules à moteur elle utilisera le réseau routier. Mais pour la manœuvre en tous-terrains, il lui faut au moins le double, et le triple si on met en face d'elle un plastron formé d'une autre brigade. Or il n'y a en France, ou ailleurs, aucun camp qui offre cette superficie, environ 25 000 ha, ou au moins 20 000 ha d'un seul tenant.

Une autre cause de cette pénurie de terrains appropriés à la manœuvre, est l'augmentation considérable du nombre d'engins chenillés, qui commettent de terribles dépradations et ne peuvent guère manœuvrer dans des terrains à culture. D'autre part, le développement d'installations de toutes les catégories, industries, pipe-lines, voies de communications, et l'accroissement des surfaces couvertes d'habitations constituent autant d'obstacles: certains grands parcours routiers tendent à se transformer en une longue rue. Certaines grandes villes s'agrandissent d'une manière prodigieuse, à la cadence d'un ou plusieurs hectares par jour.

La Hollande avec ses canaux, l'Allemagne avec ses énormes complexes industriels, ne peuvent plus ou presque plus effectuer de

manœuvres sur leur territoire. Depuis plusieurs années des brigades à tour de rôle vont s'entraîner dans des camps en France, où il se trouve encore (taux de peuplement moins élevé) des espaces suffisants dans des régions assez déshéritées. Cependant comme on le verra, la situation n'est pas aussi favorable qu'il peut sembler.

Pour la France, à toutes ces raisons est venu s'ajouter le repli d'une importante partie de l'Armée sur la métropole. Or en Afrique du Nord, il existait toutes les possibilités nécessaires, des camps très vastes dans des zones pour ainsi dire non peuplées ou traversées par des nomades. Des manœuvres de chars pouvaient être montées sans restrictions.

* * *

Depuis 1962, la question est à l'ordre du jour en France. Le Ministère a fait procéder à un inventaire général des superficies disponibles et à une étude des possibilités qu'elles offrent. Le résultat est décevant: la superficie totale s'élève à 86 600 hectares, ce qui serait déjà fort appréciable et permettrait de créer quelques grands camps si un regroupement général était concevable. Mais il n'en existe que douze qui dépassent 3000 ha. Tous sont donc trop petits et mal répartis; et ils ne sont plus aménagés pour permettre les évolutions des formations à l'instruction. Les deux tiers de ces camps sont situés au nord d'une ligne Cherbourg-Lyon. Ils ont été en général aménagés à la fin du siècle passé, époque où les armées augmentaient leurs effectifs surtout en infanterie. L'ensemble des forces était déjà groupé dans une zone nord-est. Actuellement l'articulation est plus étalée, la motorisation permettant des mouvements de concentration beaucoup plus rapides. Ainsi il faudrait un camp de 20 000 ha pour chacune des dix régions militaires, ou en tout cas un tel camp pour deux régions, sans compter naturellement de nombreux besoins en champs d'exercices pour des buts spéciaux, par exemple le parachutage et les nombreuses expérimentations que nécessitent les armes actuelles.

Un autre calcul situe les besoins d'une manière différente. Il faudrait qu'il y ait suffisamment de camps, comportant les installations nécessaires, pour que des effectifs de 37 000 hommes puissent y être stationnés continuellement, dont 9000 d'une manière permanente (personnel du camp) et 28 000 hommes de troupes de manœuvre. Cela signifie, à raison de six semaines de séjour pour chaque unité et en tenant compte d'une ou deux périodes creuses, un accueil d'environ 225 000 hommes au total, soit une trentaine de brigades.

La question de l'aménagement doit être considérée sous deux aspects. Premièrement les camps en question, à l'époque où ils ont été conçus, étaient surtout des terrains de tir, essentiellement de tir d'infanterie; les emplacements consacrés à cette activité étaient très

nombreux et absorbaient pour répondre aux besoins de la sécurité, la plus grande partie de la superficie. Les manœuvres des grandes unités, divisions et au-dessus, se déroulaient surtout en pleine campagne — après les moissons — partout où c'était possible.

Secondement, les installations de ces camps demeuraient assez rudimentaires, adaptées à des besoins beaucoup plus simples. Il n'est qu'à songer au nombre d'armes nouvelles de l'époque actuelle, qui ont toutes leurs programmes de tirs particuliers à exécuter. Et les besoins des chars n'en sont naturellement pas des moindres. De plus, les guerres n'ayant jamais cessé de se succéder, depuis 1914, tous ces camps ont forcément été négligés. Les immeubles sont pour la plupart à refaire, à transformer et à compléter par des installations nouvelles, services de ravitaillement en essence, ateliers, P.C., transmissions, etc., etc. Cela se traduit par des travaux de construction assez considérables. Enfin dans certains camps, comme celui de Suippe, les installations ont été en grande partie détruites par la guerre ou leur terrain bouleversé.

Le programme de réfection et d'adaptation comprendra donc un regroupement et le remaniement de l'aménagement intérieur et l'agrandissement de certains camps par voie de ventes et d'échanges (par exemple d'immeubles que l'Armée possédait à l'intérieur des villes, et qu'elle a cédés pour acquérir des espaces libres en dehors de la zone urbaine), et la modernisation de l'infrastructure.

* * *

On compte un délai de sept à huit ans pour mener à bien ce programme en raison des impératifs budgétaires qu'il comporte. Pour commencer l'Armée s'est donc attachée à remanier les camps dont la situation était la plus favorable, afin de disposer au plus tôt de camps modernes. Mais l'on se contente encore de terrains de 2 à 3000 ha permettant les évolutions d'un groupement tactique.

Dans la phase actuelle, selon les informations apportées par la revue « Armée », on se limite au remaniement des axes des champs de tir. D'après les anciennes formules ceux-ci étaient jointifs, ce qui augmentait de façon peu rationnelle les zones de sécurité. Le système actuel consiste à les faire converger dans la mesure du possible, occupant une surface en forme générale de triangle. Il est fait également emploi de stands de tir fermés à douze emplacements de tir.

Le premier camp remodelé selon ce système est celui de Sissonne (Aisne). Avant l'opération, on y disposait de 2500 ha pour la manœuvre et de 4000 ha pour le tir. Maintenant le coefficient d'utilisation y est exactement inversé. Au camp de la Courtine dans la Creuse, où viennent s'exercer des unités hollandaises et allemandes, le gain

obtenu pour la manœuvre s'est élevé à 2300 ha ; on dispose maintenant de 3500 ha.

Outre ces deux camps de Sissonne (total 6500 ha) et La Courtine (total 6200 ha), trois autres grands camps sont en voie de réaménagement: Mailly (Aube) 15 500 ha; Mourmelon (Marne) 10 000 ha; et Valdahon (Doubs) 3600 ha. Le total de ces cinq camps est de 37 800 ha, dont 23 500 ha pour la manœuvre, ce qui n'est pas encore considérable. Seul le camp de Mailly dispose de plus de 10 000 ha pour ces fins. Voici la liste des autres camps dépassant 3000 ha, avec l'indication de leur capacité de manœuvre exprimée en bataillons pouvant opérer simultanément:

| | | |
|---|---|---|
| Suippe (Marne) | 15 700 ha | 7 bataillons |
| Coëtquidan(Morbihan) | 5 300 ha | 3,5 bat. |
| Caylus (Tarn-et-Garonne) | 3 200 ha | 2,5 bat. |
| Le Larzac (Dordogne) | 3 000 ha | 2,5 bat. |

Ces deux derniers camps du Sud-Ouest sont jugés nettement trop petits; une décision doit intervenir pour leur extension.

| | | |
|---|---|---|
| Bitche (Moselle) | 3 500 ha | 2,5 bat. |

Un projet est à l'étude portant création d'un camp franco-allemand Bitche-Ludwigswinkel, agrandi de 700 ha en territoire français et 1300 ha en territoire allemand.

| | | |
|---|---|---|
| Les Garrigues (Var) | 3 500 ha | 2,5 bat. |

Ce dernier serait également agrandi du Plateau de Canjuers, qui servirait de polygone d'artillerie, et gagnerait ainsi l'équivalent en surface de manœuvre.

Le déficit actuel est estimé à 60 000 ha.

En plus du programme actuel de remodelage et d'acquisitions, il faut rénover les casernements, équiper les services, construire des locaux notamment pour l'instruction en salle, les réunions de cadres, foyers, infirmeries, mess, salles de séchage, etc. Ces casernements doivent être rendus habitables toute l'année. D'autres travaux comportent la construction de voies de communications, routes pour les véhicules à moteur, et pistes pour les engins chenillés. A cet effet, ont été créées huit compagnies du génie, qui travailleront pendant six mois de l'année.

* * *

Ainsi dès maintenant le programme a été lancé. Pour le moment les efforts vont au plus pressé, mais une sorte de remembrement général paraît s'imposer. Si les camps existants et déjà améliorés permettent des évolutions de brigades et divisions, l'Armée de terre devrait disposer, répétons-le, d'un grand camp de 30 000 ha pour les manœuvres d'unités plus importantes.

J. PERGENT